

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ÉCOLE ST-MATHIEU

Date de la réunion	20 janvier 2022
Heure	18h30
Lieu	Rencontre virtuelle via TEAMS
Membres participants	Personnel de l'école Guillaume Smith-Desbiens, directeur Nathalie Bérard, Tiziana Damiano, Marie-Ève Drouin-Ayotte, Nicole Lord, Mélanie Pilon Parents de l'école Valérie Bourget, Marie-Hélène Laurin, Geneviève Legault, Catherine Ouellet-Lemieux, Vanessa Beaudry
Absent(s)	Aucun
Autres participants	François Fournier, président OPP Mme Latje - parent

1. Ouverture

Mot de bienvenue de la présidente Marie-Hélène Laurin.

Quorum atteint. Ouverture de la réunion à 18h35.

Pour la présente assemblée, c'est Catherine Ouellet-Lemieux qui agira à titre de secrétaire.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

- Ajout au point 10.5 proposé par Valérie Bourget.

Proposée par : Geneviève Legault

Appuyée par : Catherine Ouellet-Lemieux

3. Adoption et suivi du procès-verbal du CÉ du 7 décembre 2021

Copie envoyée par courriel.

Adoption remis au prochain CÉ, car il a été envoyé moins de 24h avant le début du présent CÉ.

Demande de Nicole Lord de le recevoir 24h à l'avance. Selon les règles du CÉ, il doit être envoyé 48h à l'avance.

4. Parole au public

Aucun

5. Consultation obligatoire aux élèves

Il a été déterminé, lors du CÉ précédent, que la consultation obligatoire aux élèves porterait sur le parascolaire. Elle se fera sous forme de sondage papier.

Le Directeur, M. Smith-Desbiens, a été mandaté pour procéder au sondage, car le parascolaire peut avoir des impacts sur le service de garde tout en correspondant à certaines modalités exigées par le CSSDM (sécurité, surveillance, coordination, etc.). Lorsque le sondage sera complété et analysé, le directeur approchera divers organismes offrant du parascolaire. Il a été demandé d'obtenir un brouillon du sondage avant l'envoi.

La principale préoccupation soulevée par les parents du CÉ est l'accessibilité financière, car l'école se trouve dans un milieu défavorisé. Ils veulent s'assurer que peu importe les moyens financiers, les enfants puissent participer aux activités parascolaires. De plus, il est souhaité que les activités offertes soient autant de nature sportive que culturelle.

Il a été déterminé que d'ici les 2 prochaines semaines, les membres du CÉ devront faire parvenir au directeur et à la présidente du CÉ des idées et des suggestions pour le sondage. Par la suite, le mandat sera octroyé à la direction pour sonder les élèves.

6. Projet éducatif de l'école (suivi)

Aucun suivi

7. Sorties éducatives (approbation)

Aucune

8. Contenus d'orientation scolaire et professionnelle (COSP) (Approbation)

Le COSP fait référence au contenu scolaire obligatoire à être dispensé au 3^e cycle. Un survol du contenu a été présenté par les enseignants du 3^e cycle. Il n'est pas évalué mais est annexé au programme. Il doit par conséquent être approuvé par le CÉ.

Voir contenu en annexe.

Proposée par : Marie-Hélène Laurin

Appuyée par : Valérie Bourget

9. Critères de sélection de la direction de l'école (Adoption)

Outre les qualités professionnelles, ce point consiste à déterminer les critères de sélection propre au milieu et aux orientations de l'école et qui doivent être pris en compte lors du choix d'une direction de l'école Saint-Mathieu. Ces critères seront présentés lors du prochain CÉ, mais certains éléments ont été soulevés par les membres du CÉ : soutien au projet agréole, sensibilité à la multiethnicité, sensibilité aux conditions de défavorisation du milieu et petite école.

10. Points d'information/rapports

10.1. Direction

Malgré les nombreuses communications faites par la direction, M. Smith-Desbiens s'inquiète du peu d'inscriptions pour l'année scolaire 2022-2023. Cela pourrait avoir pour conséquence la fermeture de certaines classes, par exemple, le préscolaire.

10.1.1

L'école a été ciblée pour accueillir des classes de préscolaire 4 ans pour l'année 2022-2023. Toutefois, cela prend un certain nombre d'inscrits afin de permettre l'ouverture de ces classes ce qui n'est pas le cas en ce moment. Le préscolaire 4 ans est offert seulement aux élèves du territoire et n'est pas accessible en libre choix. Chaque classe de préscolaire vient avec une demi-ressource supplémentaire.

Afin d'augmenter le nombre d'inscriptions au préscolaire, les parents du CÉ informeront la communauté et leur entourage que les inscriptions sont ouvertes.

10.2. OPP

Présentation par François Fournier du bilan des activités et des dépenses de l'OPP

- Marché de Noël : grande participation et succès financier.
- Diner pizza : grande participation et 1000\$ de profits

Activités à venir

- Diner pizza de la St-Valentin :
Pas de restrictions pour les élèves avec les mesures sanitaires.
Restrictions pour le personnel. Il ne sera donc pas possible d'offrir le diner au personnel de l'école.
- Proposition d'un club de lecture inspiré du défi Pierre-Lavoie. En attente de l'approbation des enseignants.
- Marché de printemps : vente de plants (fleurs, légumes, etc.).
- Il n'y aura pas de spectacle de magie.
- Fête de fin d'année : pas de restriction pour les activités extérieures. Il est donc possible d'aller de l'avant.
- Il n'y a pas de restriction pour les parents bénévoles avec le respect des mesures sanitaires en place.
- Bibliothèque : en attente de l'installation de la bibliothèque dans le Grand Mathieu.
- Logo : en suspens. Sera transféré à un parent qui s'est offert pour poursuivre le projet. La direction souhaite que le logo soit prêt pour le mois de mai afin de l'inclure dans la documentation de la rentrée scolaire 2022-2023.

Nicole Lord a souligné que le travail des parents de l'OPP est très apprécié par les enfants et les enseignants.

François Fournier a réitéré que les enseignants pouvaient soumettre des demandes à l'OPP.

10.3. Personnel enseignant

10.3.1. Agrécolle

Il n'y a pas eu d'atelier à cause de l'école à distance.

Le compost est difficile à gérer, car les aliments compostables permis sont très restreints. La pérennité de ce projet est compromise.

Marie-Eve Drouin-Ayotte a fait part de son inquiétude quant à l'accompagnement qu'elle aurait pour ce projet l'an prochain, car la personne en place est prévue que pour cette année.

10.4. Service de garde

Le service de garde ne sera pas ouvert pour la semaine de relâche. L'école Saint-Bernardin a été désignée pour recevoir les élèves de Saint-Mathieu lors de la semaine de relâche. Seuls sept (7) enfants y sont inscrits.

Les relevés d'impôts seront envoyés sous peu.

10.5. Comité de parents du CSSDM

Valérie Bourget a présenté un résumé des deux rencontres qui ont eu lieu depuis le dernier CÉ.

- *Maternelle 4 ans* : plusieurs secteurs ciblés, instauration freinée par le manque de main-d'œuvre.
- *PTRDI* : Présenté et expliqué. Le manque de transparence a été souligné.
- *Bilan portes ouvertes des écoles secondaires* : Les retombés de la campagne publicitaire des nouveaux programmes ont été présentées.
- Sites web des écoles mis à jour.
- Réponses aux diverses inquiétudes des parents.
- Recyclage des masques : à la recherche d'une entreprise
- Plus de soutien et de formation en santé mentale ont été offerts à la suite de la mort d'un adolescent.

Valse des directions d'écoles

Présentation d'un brouillon de lettre écrite par Valérie Bourget. Une discussion sur son contenu a été faite et certaines modifications ont été demandées. La version finale sera présentée au prochain CÉ en prévision de son dépôt au comité de parents du CSSDM.

11. Correspondance

Aucun point à discuter.

13. Varia – Points divers

Aucun item de discussion.

14. Levée de la réunion

Levée de la réunion à 20h30.

Signature de la présidente

Signature du directeur